

Bandes et îlots fleuris



DESCRIPTION

Implantation d'espèces végétales le plus souvent en mélange et essentiellement constitué de dicotylédones. Principalement en bandes de quelques mètres de largeur ou en petits îlots sur des délaissés communaux et des espaces avec maîtrise foncière.

OBJECTIFS

Environnement/paysage : maintenir des espaces ouverts et volontairement cultivés pour gérer les plantes indésirables (0 phyto). Eventuellement associés à la mise en œuvre des zones de non traitement agricole.

Biodiversité : favoriser une expression et un développement de la biodiversité avec peu de contraintes (pas de produit phytosanitaire, peu d'interventions). Servir de couvert (habitat et refuge), de ressources alimentaires (directes et support) à la faune.

Pédagogique : constituer un support d'apprentissage et d'éducation à la nature et au civisme.

CONDITIONS

Deux mélanges de semences adaptées sont proposés par la Fédération départementale des chasseurs (Annexes 1 et 2). La destruction du couvert préalable et des implantations annuelles se feront en respectant la biologie des espèces (non intervention entre le 1er mars et le 30 septembre).

MISE EN ŒUVRE D'UNE BANDE OU D'UN ILOT FLEURI

L'implantation de bandes fleuries a pour objectifs principaux de concourir au développement des populations d'insectes pollinisateurs et de créer un espace esthétique. Ces deux objectifs peuvent constituer le support d'actions pédagogiques sur le respect de l'environnement et la mise en œuvre d'actions favorisant certaines espèces de faune. En tant qu'espace non perturbé, sans intervention particulière entre le semis et la fauche ou la destruction, ce couvert végétal constitue également un refuge pour la macrofaune et accessoirement une ressource alimentaire indirecte en tant que support d'insectes. Le fait d'installer un couvert contribue aussi de façon préventive à la lutte contre le développement de plantes adventices (0 phyto). Enfin, une fonction esthétique peut être recherchée, suivant la composition de certains couverts. Dans ce cas, on privilégiera les emplacements visibles tout en évitant les bords immédiats des routes très fréquentées afin de limiter l'impact des collisions de la faune y compris des insectes avec les véhicules automobiles.

Si cette bande fleurie est préférentiellement localisée à proximité immédiate d'un élément fixe du paysage (haie, bois, bosquet, talus...) cela amplifie son utilisation par la faune et donc son efficacité.

Les mélanges préconisés sont adaptés à diverses situations pédologiques et peuvent remplir diverses fonctions. Toutefois des choix sont forcément nécessaires pour atteindre tel ou tel objectif. Il convient donc de prendre en compte les notices (Annexes 1 et 2) les accompagnant et ne pas hésiter à échanger avec votre contact FDC 71.

Il est important que la destruction du couvert préexistant ou afin de réaliser une nouvelle implantation, soit réalisée en respectant la biologie des espèces (pas d'intervention entre le 1er mars et le 30 septembre), puisque cet espace est largement investi par la faune sauvage.

FINANCEMENT

L'achat des semences et leur implantation peuvent faire l'objet d'une recherche d'aide financière par la collectivité et/ou la FDC 71.



CONTACT :

Thierry PEYRTON - 06 84 39 53 59 - tpeyron@chasseurdefrance.com
Gaëtan BERGERON - 06 07 41 88 21 - gbergeron@chasseurdefrance.com

